



C.C.T. LE BULLETIN n°1

En acceptant de recevoir des subventions de la part des élus, la presse abandonne son éthique et sa liberté d'expression.

(Nouvelle République locale à hauteur de 4 845 159 € en 2012)

Il ne faut donc pas s'étonner que la parole ne soit **JAMAIS** donnée aux contribuables de Touraine représentés par l'association CCT (Citoyens Contribuables de Touraine). Omerta sur le sujet ! Entre amis, pas de griefs ! Tout baigne !!

En refusant de publier nos articles, la Nouvelle République nous a incités à créer notre bulletin.



Contrairement à la NR nous ne recevons aucune subvention et ne vivons que grâce aux cotisations de nos 1750 adhérents.

Citoyens Contribuables de Touraine C.C.T.

Courriel : 1gadu37@free.fr Tel : 0780314512 site : <http://citoyen.contribuable.free.fr>



Pour ou contre la construction d'une bibliothèque ?

Art. 15. – des droits de l'homme et du citoyen :

" La Société a le droit de demander compte à tout agent public de son administration. "

Par le vote de la majorité des habitants, nous avons confié aux élus les clefs de la ville, sa gestion et les décisions à prendre en ce qui concerne les réalisations à venir. Ce sont donc eux qui doivent décider.

Dans un pays dit démocratique, ils doivent néanmoins respecter certaines règles :

Travailler pour le bien de TOUS (Les Chinonais et les habitants de la CCCVL), gérer au mieux leurs intérêts (ceux des citoyens), les informer et dans le doute (c'est permis !) les consulter s'il y a lieu de l'utilité ou de la faisabilité d'un projet.

Le projet « BIBLIOTHEQUE » et le projet « BRECHE II »

Situation : Une ville en faillite fait appel en tant que maître d'ouvrage à une société d'économie mixte, la SET (entendez élus de tous partis et experts tourangeaux, banques, juristes et divers) à capital détenu majoritairement par les collectivités locales (80% de fonds publics) et la caisse des dépôts. Cette société est actuellement très endettée, sa rentabilité défavorable (source santé des entreprises).

En résumé, la SET assume tout le projet (financier, technique, environnemental...) moyennant rémunération de mandat (fonds publics). La commune règle même des avances annuelles (réf. chambre régionale des comptes 24/07/2012).

Dans l'hypothèse où la réalisation de la bibliothèque est indispensable, on peut alors se demander :

- Pourquoi avoir choisi cet organisme aussi financièrement dégradé et donc pas forcément compétent ? (compétent en tout mais incapable d'avoir une gestion saine) Y a-t-il parmi les administrateurs des compétences de maître d'ouvrage ? Pourquoi toujours le même maître d'ouvrage : (Restauration de la Forteresse de Chinon, muséographie et scénographie ? poly-compétence ?)

- Pourquoi toujours choisir le même architecte ?

(La Brèche, La Bibliothèque...) Existe-t-il réellement des offres de marché public ?

-Pourquoi favoriser systématiquement la coopération public-privé à travers des contrats de type concession, ou par délégation à une société publique, SEM ou SPL, financièrement malade, au lieu de la réalisation directe de l'aménagement en régie ?

-Pourquoi nos élus n'organisent-ils pas de réunions d'information/concertation avant la réalisation de tels projets ?

Sur le fond :

Comment peut-on accepter qu'un groupe de personnes, aussi respectables soient-elles, puisse s'arroger le droit d'utiliser l'argent public pour servir d'intermédiaire entre un client public et son fournisseur privé et en profite pour travailler pour son propre compte, toujours avec l'argent public ? On est tenté de faire le rapprochement avec l'A.D.U.C !

Chinon en faillite et ses grands projets

A Chinon, chaque jour réserve ses surprises!

Budget négatif voté dans l'illégalité, (c'est la nouvelle mode !) nos élus ont décidé de faire des économies comme nous les prions depuis Juin 2013.

Chinon ne pouvant plus faire face à ses dettes principalement dues aux emprunts toxiques votés par l'ensemble du conseil municipal de l'époque à un taux de 27,40 % soit 720.000 € d'intérêts supplémentaires par an... et jusqu'en 2029 – (source La NR), la nouvelle municipalité avait annoncé à grands cris qu'elle allait réduire les dépenses.

Malheureusement, on ne peut que constater que les notions d'arithmétique sont définitivement oubliées par nos « chers » élus. Qu'on en juge par les divers essaimages des deniers publics:

Aide à l'Urbanisme au Laos : 75.000€/an, Aide aux pays en voie de développement et jumelages : 54.000€/an, Toboggan de la piscine du Veron : 570.000, Dojo Avoine: 1,1 million Ecomusée du Veron : 1,082 million, Salles d'activités à Huismes et Savigny en Veron : 3,070 millions, sans compter les multiples financements de bâtiments ou de zones d'activités dont les investissements pour une ville en faillite demandent à être justifiés.

Parmi toutes ces dépenses dignes d'une commune baignant dans l'opulence, nous avons retenu l'exemple de la médiathèque:

Historique :

12/04/2013 Source la NR : Budget prévu : 1,6 millions d'Euros hors taxes dont 1,14 million de subventions.

24/06/2014 sources services administratifs CCVL 03/06/2014

Cout 2.254.000 € hors mobilier/signalétique/fonctionnement subventions= 1.380.000€

26/02/2015 05:30 source La NR : Le projet initial est de 910 m², 2,3 millions d'euros, mais 61 % viendraient de subventions.

07/04/2015 05:38 source La NR :

"715 m2 au lieu des 910 prévus par le permis de construire déposé en 2013. Les coûts prévisionnels de fonctionnement présentés mardi passant de 267.231 € en 2014 à 337.500 € en 2017.

Sur un budget total de 1,9 million d'euros, Chinon, Vienne et Loire aura à sa charge les 666.000 € restants. Une perspective qui laisse prévoir à Ann Chevalier « une véritable explosion de la fréquentation »"

Reste à obtenir les subventions provenant des contribuables versées par le département! mais la dernière élection a pratiquement résolu le problème !

Constat :

Le montant de la grandiose médiathèque estimé en 2013 à 1.6 millions est passé en 2014 à 2.254 millions puis ramené en 2015 à 1.9 million. Gain depuis le début du projet : 300.000€

Oups ! On avait seulement oublié les 337.500€ de fonctionnement à verser tous les ans !

Les notions de frais de fonctionnement fixes et variables utilisées dans les budgets du privé sont ignorées dans l'administration!

Les services municipaux devraient engager un enfant ayant son certificat d'études (l'ancien !).

Et lorsqu'on lit les citations de Lincoln dans la NR : *« Si vous trouvez que l'enseignement coûte cher, essayez donc l'ignorance »*. Nous ne pouvons que rappeler que l'arithmétique fait partie de la culture!

Aux articles parus dans la NR du 07/04/2015, du 15/04/2015 et du 26/03/2015 l'association des Citoyens Contribuables de Touraine répond :

Que les élus de Chinon aient à gérer la gabegie des emprunts toxiques de l'équipe précédente Soit ! Qu'ils nous déclarent qu'en votant sciemment un budget en déficit, ils épargnent les intérêts annuels, logiquement, on peut comprendre !

Mais que les élus continuent à gaspiller et vivre au dessus de nos moyens, c'est intolérable ! Payez **Mrs les Con-tribuables !**

En 2014, on a voté pour de nouveaux élus pour sortir de la **gabegie financière de 25 ans de gestion** aveugle, qu'est-ce qui a réellement changé? à part une réécriture édulcorée des mêmes projets (Bibliothèque, La Brèche etc.) !!! On comprend alors que les finances des contribuables Français partent à Vau-l'eau !!



L'ignorance des chiffres, manifestement, fait partie intégrante de la culture de nos élus !

Beaucoup des élus communautaires n'étaient pas d'accord, seulement 2 se sont abstenus ! On peut nous expliquer ?

On peut également s'interroger sur les raisons qui poussent nos élus à poursuivre cette grande dépense : Contrats déjà signés, études réalisées à grand frais et devant être réglées malgré tout, pressions extérieures, supérieures, ou simple obstination ?

Fin 2016, nos élus de la Communauté de communes CCCVL vont-ils rater l'occasion de réduire la facture d'eau?

Oseront-ils virer purement et simplement VEOLIA et SAUR qui distribuent l'eau sur Chinon et Vienne Rive Gauche au prix de l'eau d'EVIAN ? Déchiffrer une facture d'eau et assainissement est un parcours du combattant .. ou est l'eau (H_2O) ?

Les devises Shadok



IL VAUT MIEUX POMPER MÊME S'IL NE SE PASSE
RIEN QUE RISQUER QU'IL SE PASSE QUELQUE CHOSE
DE PIRE EN NE POMPANT PAS.

1,79 € le m3 en régie directe sur le Veron

2,88 € le m3 sur Chinon avec VEOLIA

3,47 € sur Vienne Rive Gauche avec la SAUR, qui dit mieux ? De la BADOIT mais sans les bulles !

Ce projet doit être mis en place par CCCVL avant l'arrivée à « therme » (pardon, à terme) des 2 contrats de DSP :

DSP VEOLIA sur le Chinonais fin 2016

DSP SAUR sur Vienne Rive Gauche fin 2018

La solution : C'est la **distribution de l'eau en régie directe partout** !

Le modèle existe même au sein de CCCVL : Le Veron !

Que peut-on faire concrètement ?

On réunit d'abord les 3 ou 4 réseaux de distribution d'eau (avec Rivière).

- 1- Chinonais et Véron : Jonction déjà réalisée depuis début 2015 (ARTELIA – coût 150 000 €)

(Par contre nos élus n'ont pas précisé le sens d'écoulement de l'eau in fine : Eau à 1,79 € le m3 (régie directe du Veron) ou eau à 2,88 € le m3 de VEOLIA ?

Pour CCT, le sens d'écoulement « coule de source » ..celui du Véron vers le Chinonais

- 2- Le réseau Rive Gauche est un peu plus complexe car il existe plusieurs stations de pompage dont certaines sont polluées aux nitrates, d'où approvisionnement par Montsoreau via la SMAEP (VEOLIA encore lui !) qui se fait des « C. en or » en taxant ses voisins au prix de 2,40 € le m3 d'eau (H_2O) !!

Solution CCT: Une jonction avec le Véron au niveau de Candes St Martin(ou ailleurs) et renforcement du réseau de pompage général puis fermeture de « la vanne d'approvisionnement » avec SMAEP

Quelques centaines de milliers d'euros d'investissement (on a bien su les trouver pour d'autres projets bien moins urgents) on peut envisager la réorganisation de ces réseaux.

Les travaux dans les alluvions sableuses et graveleuses ne devraient représenter que le coût d'un toboggan de piscine de Chinon pour un projet d'intérêt général cette fois ci !.

Pour CCT le choix est vite fait et permettrait aux 18000 âmes de CCCVL d'être enfin à égalité de prestation de service sur l'eau

La démarche :

Mise en place d'une équipe dédiée à CCCVL à Avoine composée de personnes ayant les connaissances de cette activité.

Cette activité existe déjà sur le Véron. Il suffit de la renforcer.

Le rôle de cette équipe est assez simple et fait appel à des compétences standards:

- Contrôler le réseau hydraulique (Ingénieur hydraulicien)
- Récupérer les plans des réseaux.
- Acheter du matériel (Centrale d'achat / tuyaux, vannes, pompes, matériel hydraulique et électrique)
- Gérer un panel de fournisseurs (petites sociétés de travaux publics locales(3 maxi) / fournisseurs de matériel hydraulique et électrique (3 maxi).. société de tuyautage/plomberie (idem 3 maxi) pour les appels d'offre .
- Disposer d'une équipe réduite (Une dizaine de personnes soit le nombre équivalent au personnel prévu de la nouvelle bibliothèque)

Rien de déliant, juste besoin de la volonté de le mettre en place au niveau des élus locaux !

Mieux encore, CCT pense que l'on pourrait réduire le coût de l'eau en régie directe en fédérant l'activité au niveau de CCCVL. En effet, lors de la fusion au 01/01/2015, les effectifs de CCCVL ont augmenté (surcoût 240 000 €).

Et si nos élus faisaient le ménage dans les fonctions doublons? Par exemple, les départs en retraite ne seraient pas tous remplacés, mais il y aurait renforcement du personnel pour cette activité de distribution d'eau en régie directe nécessitant de nouvelles compétences.

Nous savons que CCCVL a effleuré le problème, mais le temps presse et si elle n'est pas prête avant les dates de renouvellement de contrat, nous risquons de subir le joug des grands fournisseurs pour de nombreuses années.

Souvenons nous qu'en 2009, il était déjà question de mise en régie. Cette solution chiffrée très concurrentielle fut balayée en quelques minutes lors du conseil municipal de la ville de Chinon grâce à la nouvelle offre des plus alléchantes de VEOLIA, ses tarifs étant revus à la hausse les années suivantes!

Nous terminerons cet article en disant que de nombreuses communes passent en régie directe avec des gains de 20 à 40%. PARIS même vient de passer en régie directe et les factures d'eau des Parisiens ont diminué de 15 à 20 % !

Chinon , projet la Brèche , un peu ébréché , voir fêlé ?

Le 16 juin à 19 :00 , en Mairie de Chinon a été présenté le projet de la Brèche dont on parle depuis si longtemps et qu'il faut ABSOLUMENT lancer .. on ne peut pas attendre quelques années et des finances plus florissantes .. NON , il faut dépenser de suite !

Et bien cette fois , c'est parti , même avec des finances au bord du dépôt de bilan avec les emprunts toxiques DEXIA (700 000 € / an de remboursement d'emprunt)

L'architecte Alain BARRIER a présenté son projet de notre avis assez bien conçu en lui-même

Récapitulatif du projet :

205 places de parking au lieu d'une centaine actuellement

Crèche+ RAM

Salles des associations 237 m2

16 logements T2/T3 à vendre

3 logements handicapés à vendre

17 parkings privés

Commerces sur 900 m2 à vendre

Espace verts 3000 m2

Coût du projet :

Travaux :	9 170 123 € HT
Archéologie :	300 000 € HT (hypothèse à consolider)
Honoraires :	1 592 426 € HT
Assurance. ..DO.. taxes .. :	693 343 € HT
Terrain :	10 000 € HT

TOTAL des dépenses : **11 765 892 € HT**

Recette :

Cession immobilière :	7 602 850 € HT
Subventions :	1 509 000 € HT

Concession parking public 2 400 000 € HT

TOTAL des recettes : **11 511 850 € HT**

Bilan financier :

Ecart déficitaire de **254 042 € HT** à la charge de la collectivité !

Planning de réalisation

Permis de construire : novembre 2015

Etude de juillet 2015 à septembre 2016

Démarrage des travaux : octobre 2016

Fin des travaux : mai 2018

Questions de CCT ?

Mais au fait .. quel est l'intérêt de ce projet pour les Chinonais ?

- Bazar dans la ville pendant 2 ans .. parkings clients des commerces restants (voie sur berge seulement +parking Beauloisir avec navettes .. facilitant !)
- 11,8 M€ d'investissement dont 2,3 M€ à charge de Chinon sachant que tous ces grands travaux sont toujours sous évalués pour acceptation .. gaffe à la surprise finale ! Mais Chinon a les moyens financiers c'est bien connu !
- 19 appartements à environ 350 000 € HT (concession totale 7,6 M€ HT).. il va falloir trouver acquéreurs pour des T2/T3 à ce prix alors que sur Chinon il y a beaucoup d'immobilier à vendre en ce moment . Sans compter des impôts locaux et fonciers délirants !
- Des commerces , pour vendre quoi ... ils ferment tous .. les clients sont au BLANC CARROI !
- Un restaurant en terrasse avec un Chef .. pas sympa pour les restaurants de proximité implantés là depuis des lustres !
- Et le clou .. des concessions sur les parkings publics de toute la ville et entretien des espaces verts .. vendre son âme au diable à des sociétés en monopole du type VINCI ou autres pour récupérer 2 ,4 M€ et assurer la gestion d' équipements appartenant aux contribuables .. racket assuré .. comme sur l'eau .. les autoroutes etc .. la fuite en avant des élus qui refusent d'assurer ces gestions confiées à ces sociétés qui pratiquent des tarifs abusifs en situation de monopole .

Mais positivons , pour 11,8 M€ les Chinonais récupéreront 100 places de parking après 2 ans de travaux très perturbateurs qui vont achever les commerces du vieux Chinon